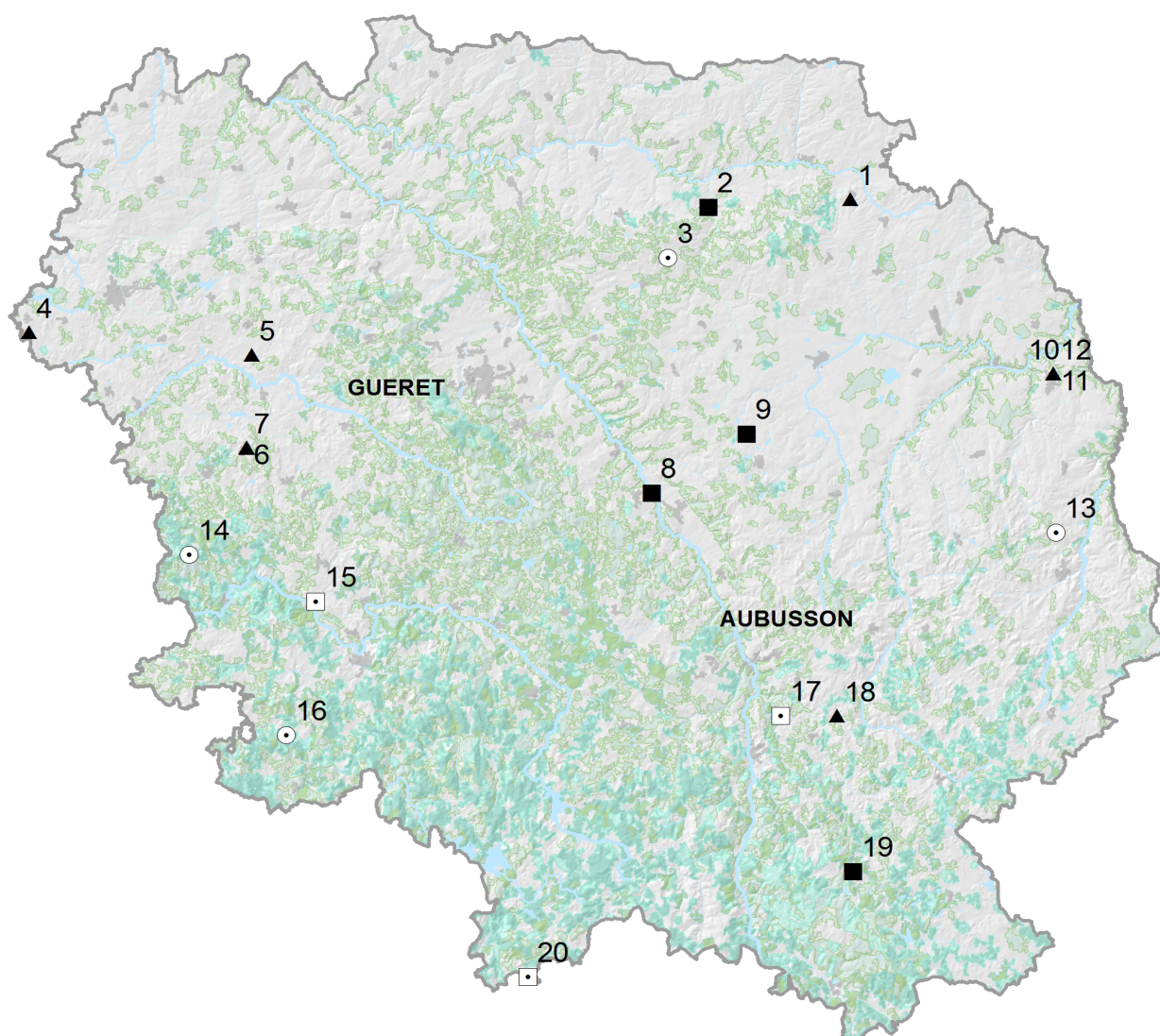


NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

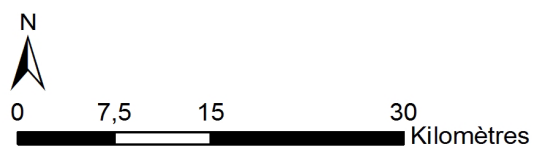
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
123639	BENEVENT-L'ABBAYE	20 rue d'Herse	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	6	140
123636	BENEVENT-L'ABBAYE	9 rue Sarrazinne	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	7	140
123660	CLUGNAT	Rue Martin Nadaud et RD 11	GERARDIN Cédric	EP	FP	2	140
12617	EVAUX-LES-BAINS	Les Thermes	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	12	141
123657	FAUX-LA-MONTAGNE	Villa de Chatain	DAVIGO Gentiane	BEN	FPr	20	142
123623	LAVAUFRANCHE	Commanderie	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	1	145
123303	MAGNAT-L'ETRANGE	Eglise Saint-Pardoux et de l'Assomption de la Vierge	MOREL David	EP	FP	19	146
123671	MOUTIER-D'AHUN	Bavard et Cimetière	CHEVALIER Christophe	BEN	SU	8	146
123655	MOUTIER-ROZEILLE	Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MCC	FPr	17	146
123633	NEOUX	Centre bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	18	148
123695	ROUGNAT	Cujasseix, villa de Boueix	FLECHER Jean-François	BEN	PRS	13	149
123682	SAINT-DIZIER-LA-TOUR	Place de l'église	CHEN Agatha	EP	FP	9	150
123656	SAINT-DIZIER-LEYRENNE	Murat, les Tours	JONVEL Richard	BEN	FPr	15	150
123679	SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE	Parc d'activités de la Croisière (phase 3)	MENETIER Frédéric	INRAP	OPD	4	153
123645	SAINT-PRIEST-LA-PLAINE	Chemin de Gargantua	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	5	153

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

BÉNÉVENT-L'ABBAYE Rue d'Herse

Le projet de réalisation d'une piscine en centre-bourg de Bénévent-l'Abbaye concerne la parcelle AB 180. L'objectif de cette intervention est de déterminer la présence de vestiges enfouis en relation avec l'abbaye et le bourg canonial qui s'est constitué autour de ce site.

Ce diagnostic archéologique préventif a permis de caractériser la présence d'une importante séquence

de terre végétale et d'apports de remblais à mettre en relation avec une vocation agricole en cœur d'îlot de ces parcelles. En revanche, aucun indice témoignant d'une occupation ancienne de cette parcelle n'a été mis en évidence.

Méténier Frédéric

BÉNÉVENT-L'ABBAYE 9 rue Sarrasine

Le projet de réalisation d'une piscine en centre-bourg de Bénévent-l'Abbaye concerne la parcelle AB 182. L'objectif de cette intervention est de déterminer la présence de vestiges enfouis en relation avec l'abbaye et le bourg canonial qui s'est constitué autour de ce site.

Ce diagnostic archéologique préventif a permis de caractériser la présence d'une importante séquence de

terre végétale à mettre en relation avec une vocation agricole en cœur d'îlot de ces parcelles. En revanche, aucun indice témoignant d'une occupation ancienne de cette parcelle n'a été mis en évidence.

Méténier Frédéric

Moyen Âge

CLUGNAT Rue Martin Nadaud et RD 11

En raison des aménagements réalisés par la commune de Clugnat à l'endroit de son centre bourg, la prescription d'un suivi de travaux a été édicté. Cette première intervention s'est déroulée du 5 au 22 mars 2018, sur un linéaire de 300 m destiné à la pose de réseaux, principalement sous la départementale 11. L'opération a mis au jour de vestiges susceptibles d'être détruits au cours de la réfection à venir de la voirie, ce qui a motivé le déclenchement d'une tranche conditionnelle qui a concerné 103 m² entre le 3 et le 13 avril 2018.

En rapprochant les conclusions des deux interventions avec les données issues d'opérations antérieures, il est possible de dépeindre, à titre d'hypothèse, une genèse du bourg. Une occupation du Haut Empire se dessine au nord du village, au-delà d'une possible palissade. Deux reliquats de bâtiments sont aujourd'hui recensés ; l'un se situe sous la place Saint-Jean, l'autre sous la rue Martin Nadaud. S'il n'est pas possible de caractériser ni le statut, ni l'ampleur du site antique, il semble peu probable d'avoir affaire à un vicus. L'existence d'une ferme aristocratique peut être proposée à titre d'hypothèse.

À la période mérovingienne, l'ancienne occupation gallo-romaine paraît avoir cristallisé l'implantation d'un cimetière rattaché à une église. Celle-ci se serait potentiellement calquée sur le dessin d'un des bâtiments antiques découvert entre 2009 et 2015. L'implantation cémétériale pourrait avoir atteint son extension maximale dès la période alto-médiévale, pour se resserrer par la suite au cours du second Moyen Âge et de la période moderne.

Quelques sépultures associées à l'église Saint-Martial ont permis de détecter une partie du cimetière encore en usage au XVIIe-XVIIIe siècles sous la rue du Docteur Turquet. Ces nouvelles informations tendent à soulever la problématique de l'extension de cet espace sépulcral. Il devait à l'origine englober une surface assez vaste, dont certaines parcelles figurant sur le cadastre de 1835 qui n'étaient déjà plus dévolues au funéraire à cette époque. Les cimetières Saint-Jean et Saint-Martial ont vu leur espace se rétracter, sans doute sous les nouvelles directives émanant de l'Église, mais certainement aussi sous la pression démographique.

Cette dernière est perceptible à travers la voirie à Clugnat. On observe à ce propos, notamment au cours de la période moderne, un changement d'orientation globale dans les accès, dont le dessin premier devait être calqué sur le tissu urbanistique et parcellaire gallo-romain. Il y avait sûrement nécessité de mieux circuler dans un secteur mal desservi en chemins et en routes entre la fin de la période moderne et le début de l'époque contemporaine.

Malgré la difficulté que génèrent les surveillances de travaux pour recueillir efficacement de l'information, notamment sur des tracés linéaires de réseaux et, qui plus est, en milieu funéraire (44 sépultures fouillées au cours du suivi), la cartographie archéologique de la commune s'est largement enrichie. À l'avenir, si d'éventuels travaux devaient être engagés dans le bourg, ils constitueraient un socle intéressant pour de nouvelles investigations, car il reste entre autres à déterminer la nature de l'occupation antique.

Gérardin Cédric

Gallo-romain

EVAUX-LES-BAINS Les Thermes

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée AL 144 à Evaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre du réaménagement des abords de l'établissement thermal moderne d'Evaux-les-Bains. Ce projet prévoit la destruction de tous les ouvrages non conservés, la réfection du bassin aux algues (bassin circulaire existant, travaux d'étanchéité et d'embellissement des élévations), la création d'un nouveau bassin et de divers aménagements périphériques, et la création d'un caniveau reliant les bassins et le local technique. La réhabilitation des bassins extérieurs entraînant un risque de dénaturation du sous-sol et de destruction des vestiges enfouis, l'objectif scientifique de cette opération archéologique est de mettre en évidence tous les indices susceptibles de renseigner sur les thermes antiques, en particulier sur le secteur comprenant le bassin oriental, le bassin circulaire et le bassin méridional.

Bien que ce site ait fait l'objet d'importants dégagements au cours du XIXe siècle, qui ont conduit à une nouvelle phase de destruction, force est de constater que cette intervention livre de nombreuses données inédites qui n'avaient pas été perçues lors de ces travaux. En outre, de nombreux aménagements ou éléments décoratifs décrits dans les notes de fouille ont totalement disparu, vraisemblablement récupérés ou pillés dès leur découverte.

Les sondages 1 et 2 ont principalement impacté le bassin quadrangulaire central situé en partie nord et son environnement immédiat. Ce bassin avait déjà fait l'objet de dégagements entre 1832 et 1838. Le fond du

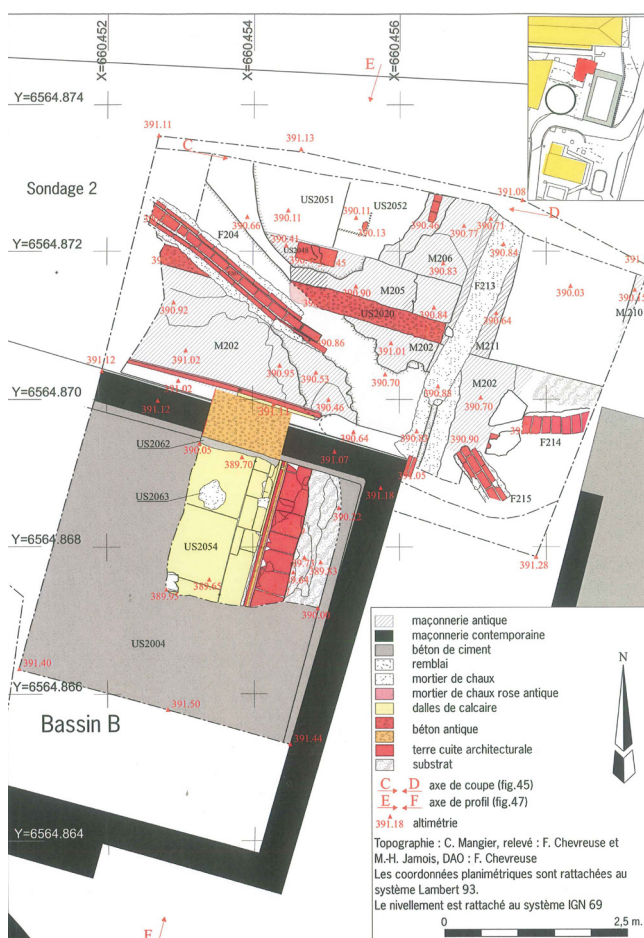


Fig. 1 - Plan général du sondage 2, relevés C. Mangier

bassin antique a été atteint dans les deux sondages. Il est constitué de grandes dalles de calcaire en très bon état de conservation. La présence ponctuelle de mortier d'accroche sur ces dalles nous conduit à émettre l'hypothèse d'une réfection de ce sol au cours de la période antique. Il est aujourd'hui possible d'avancer que ce bassin a connu plusieurs états au cours de la période antique. À l'est, les vestiges de la paroi est du bassin et d'un emmarchement ont été mis en évidence. La paroi est du bassin apparaît sous une réfection moderne.

Le sondage 4, partiellement réalisé au regard du cahier des charges de l'intervention, a permis de mettre

en évidence une bande de mortier correspondant à l'arasement complet d'un mur nord-sud. Ce vestige peut correspondre à un mur limitant deux espaces en partie est de l'édifice thermal antique et peut-être au mur mentionné sur le plan du Dr Janicaud, limitant les espaces D et E.

Le sondage 5 n'a pas permis d'atteindre d'éventuels vestiges antiques. Les aménagements observés sont liés aux adductions au cours de la période contemporaine.

Méténier Frédéric



*Evaux-les-Bains - Les Thermes
Fig. 2 - Vue du sondage 2*

Gallo-romain

FAUX-LA-MONTAGNE

La villa de Chatain

Cette campagne de fouille programmée fait suite à une première campagne de sondages et de prospection géophysique réalisée en 2016. Contrairement à la campagne de 2016 où seulement trois sondages avaient été ouverts, la fouille 2017 a été conduite sur une aire ouverte de 217,42 m². Les sondages 1 et 2 de 2016 ont été totalement intégrés dans l'emprise de la fouille. Trois secteurs ont été définis : 1, 2 et 4. Le secteur 4 se situe entre les secteurs 1 et 2, au centre de l'emprise.

■ Les secteurs 1 et 4

La fouille des secteurs 1 et 4 a permis de mettre au jour un bâtiment thermal composé actuellement

de 5 pièces. On trouve 2 salles de services, correspondantes chacune à un praefurnium. Malgré une fonction similaire, la construction de ces deux pièces est bien différente. En effet, la première (Pièce 1) se présente sous la forme d'un praefurnium avec un canal de chauffe soutenant vraisemblablement une chaudière. Elle possède également deux massifs maçonnés de part et d'autre du canal. Il est possible que l'un des deux ait servi de support à un réservoir d'eau. Cette salle dispose également d'une ouverture, matérialisée par un seuil en granite, donnant sur l'extérieur du bâtiment. Le second praefurnium (Pièce 2, dans le secteur 4) se présente sous la forme

d'une pièce enterrée. L'accès se fait par un escalier composé de 6 marches en granite. Ce praefurnium ne dispose pas de canal de chauffe.

Les trois autres salles sont des pièces de bain. La première (Pièce 3), située dans le prolongement de la pièce 1, est très probablement un caldarium. La salle possède un hypocauste avec pilettes monolithes et suspensura en granite, encore en élévation en deux endroits. Elle dispose également d'un bassin (ou solium) semi-circulaire dans lequel un fragment de voûte était encore présent lors de la fouille. À l'extrémité nord de cette pièce, une ouverture donne sur la pièce 4, que l'on interprète pour l'instant comme un second caldarium puisqu'elle est directement chauffée par le second praefurnium. Bien qu'il ait quasiment entièrement disparu, la salle possédait également son propre système d'hypocauste, qui cette fois, semble mêler pilettes en terre cuite (briques en H réemployées) et pilettes maçonnées en granite (dalles plates superposées et liées au mortier sur le principe des pilettes en TCA). Le niveau du sol de circulation se devine grâce aux restes de mortier de tuileau encore présent sur les murs. Ce niveau est similaire au niveau de circulation de la pièce 3 comme l'indique également l'ouverture dans le mur qui permet la circulation entre les deux pièces. À l'ouest de cette salle se trouve la dernière pièce actuellement reconnue du bâtiment (Pièce 5). Celle-ci est interprétée comme



Fig. 1 - Localisation de la fouille sur fond BD Ortho au 1/1500e



Fig. 2 - Orthophotographie de la zone fouillée au 1/70e

un possible frigidarium. Les fouilles ont en effet révélé la présence d'un bassin quadrangulaire de 1,91 m de longueur, 1,86 m de largeur et 1 m de profondeur. Un sol en mortier de tuileau constitue une nouvelle fois le sol de la pièce et donne accès directement au bord du bassin. Deux marches descendantes permettent l'accès. Le fond n'ayant pas été conservé, nous avons pu constater, qu'a priori, aucun système ne permettait de chauffer ce bassin, d'où son interprétation comme frigidarium.

Bien que la fonction thermique de cet espace ait clairement été identifiée, plusieurs éléments restent encore hypothétique et la poursuite des fouilles permettra d'affiner nos interprétations.

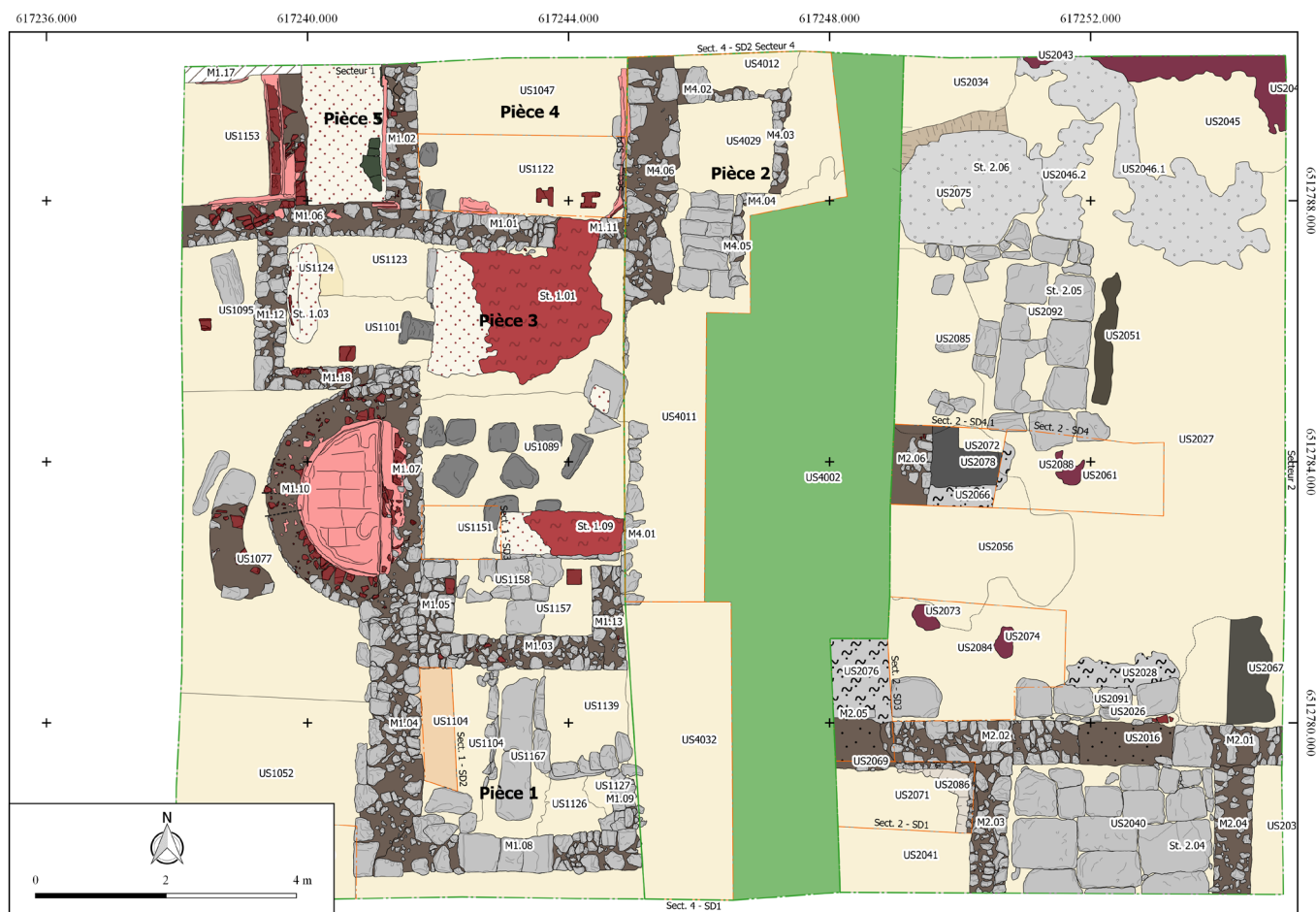
■ Le secteur 2

La fouille du secteur 2 a permis de mettre au jour une partie de bâtiment délimité au nord par le seuil observé en 2016. Cet espace, partiellement clos par 4 murs, dispose d'un sol de grandes dalles de granite. La pièce fait actuellement 5,65 m², mais elle est vraisemblablement plus grande car des dalles se poursuivent dans la berme sud. Au nord de cet espace, se trouve une large zone ouverte avec, au centre, un dallage en granite. Au niveau de la berme nord, des lambeaux d'un sol en mortier, possiblement de tuileau (opus signinum) noirci par le feu.

La fonction actuellement envisagée de cet espace, maçonnerie et dallage sud compris, est celle d'une entrée « monumentale » donnant sur une cour, ou un espace ouvert présentant un sol en mortier avec au centre, une construction, difficile à interpréter dans l'état actuel de la fouille, composée de blocs et de dalles de granite (entrée du bâtiment thermal, fontaine,...?). La fouille montre que ce secteur a également fait l'objet de remaniements, comme l'atteste la présence d'un mur découvert sous des niveaux de démolitions et l'arène remaniée qui reçoit le radier de granite sur lequel repose le sol en possible opus signinum. La fonction précise de cette zone reste encore énigmatique. La poursuite des fouilles permettra de mieux la documenter et de proposer une interprétation plus fine.

■ Élément de synthèses et perspectives pour 2018.

La fouille des secteurs 1 et 4 a mis au jour un bâtiment thermal bien conservé présentant actuellement une superficie totale de 52,35 m². La fonction de trois des cinq salles a été clairement identifiée : 2 praefurnia et un caldarium avec son solium absidial. La fonction des deux autres, bien que supposée, reste actuellement hypothétique. Il pourrait s'agir d'un second caldarium et d'un frigidarium avec sa piscina. Seule la poursuite des fouilles, et l'obtention du plan complet du bâtiment



Faux-la-Montagne - La villa de Chatain
Fig. 3 - Plan au 1/70e

thermal permettra de le confirmer. La fouille de la moitié du second caldarium supposé a permis d'observer deux briques en H réemployées, vraisemblablement comme pilette d'hypocauste.

Le secteur 2 reste, à l'heure actuelle, assez énigmatique. L'espace dallé pourrait être une entrée monumentale donnant sur une cour que l'on peut supposer recouverte d'un sol en mortier de tuileau. La structure centrale nécessite une fouille plus approfondie pour en comprendre la fonction, tout comme le lien entre les structures des secteurs 1 et 2 par l'achèvement de la fouille du secteur 4.

Cette nouvelle campagne a également permis d'étoffer quelque peu la chronologie du site. L'étude de la céramique de 2016 avait en effet permis d'avancer que le site avait été occupé entre le milieu du II^e siècle et le début du III^e siècle de notre ère. Ce site aurait donc connu une occupation longue et semble-t-il continue durant toute la haute Antiquité.

Davigo Gentiane

Moyen Age,
Époque moderne

LAVAUFRANCHE Commanderie d'Hospitaliers

Le diagnostic archéologique préventif conduit aux abords et dans la chapelle de la Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Lavaufanche s'inscrit dans le cadre de la reprise en sous-œuvre des maçonneries de cet édifice (MH). Les travaux devraient plus particulièrement concerner l'angle sud-est, dont les contreforts témoignent de désordres menaçant la stabilité de l'ensemble.

Sept sondages ont été réalisés : quatre à l'extérieur dont deux le long du mur gouttereau sud et trois à l'intérieur. Les sondages réalisés entre le 8 et le 19 janvier 2018, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la chapelle, témoignent d'une première campagne de consolidation entreprise entre 1965 et 1980. Cependant, les tranchées de reprises observées dans les sondages 1 à 3, 6 et 7 ont rompu les relations stratigraphiques entre les maçonneries et les dépôts d'origine naturelle ou anthropique. La mise en œuvre nous a par ailleurs interdit d'atteindre la partie inférieure de la stratigraphie afin d'identifier les dépôts éventuellement présents au fond de voir sous ces tranchées de reprises. Cette campagne de consolidation paraît s'être aussi accompagnée de travaux exploratoires qui ont conduit à la destruction partielle à totale d'une maçonnerie déjà arasée dans la

travée orientale de la chapelle (sondages 6 et 7). Cette maçonnerie, mise en œuvre à 0,50 m du parement nord du mur sud peut être liée à un aménagement du chœur, destiné à le distinguer physiquement du reste de la nef.

Les sondages réalisés à l'intérieur de la chapelle nous conduisent donc à nous interroger sur les articulations entre le chœur et la nef. En effet, tout comme les élévations de la chapelle, la nef et le chœur paraissent avoir fait l'objet de réaménagements successifs : mise en œuvre de l'enfeu, aménagement d'une structure dans l'axe de la chapelle (probablement au-devant du maître-autel), maçonnerie peut-être destinée à séparer la nef du chœur, effondrement de la partie occidentale et des voûtes. Les éléments mis en évidence dans les sondages 6 et 7 ne sont pas présents dans le sondage 5. Il faut donc envisager la possibilité que le sol de la nef n'ait été constitué que de terre battue quand le sol du chœur aurait été dallé, au moins en partie. Les différents sols mis en évidence dans le sondage 5 semblent postérieurs à la construction du mur de façade ouest et ne sauraient donc être antérieurs au xviii^e siècle. La présence de rares tessons de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne s'avère donc résiduelle.



Fig. 1 - Vue de la commanderie depuis le nord-ouest.



Fig.2 - Vue d'ensemble du sondage 1

Les sondages 1 à 4, réalisés aux abords extérieurs de la chapelle, ne livrent pas de vestiges antérieurs à la période moderne. L'information principale recueillie à l'occasion de ces sondages tient à la présence de sépultures modernes immédiatement au sud de la chapelle. L'espace funéraire connu à l'est de l'édifice se développait donc également au sud, peut-être dans une partie au moins de l'actuelle parcelle B405. L'étendue de cet espace funéraire n'est cependant pas déterminée.

La caractérisation des différents sols et l'établissement précis de leur chronologie ne semblent pouvoir être envisagés que dans le cadre d'une fouille en aire ouverte. Celle-ci permettrait en effet d'avoir

une vision d'ensemble des différents aménagements entrepris à l'intérieur de cette chapelle et peut-être, de caractériser des vestiges antérieurs à la période moderne, contemporains de l'édification de cette chapelle ou de l'importante campagne de travaux engagée sous l'impulsion du commandeur Jean Grivel. Le mobilier recueilli lors de notre intervention, principalement caractérisé par des vestiges céramiques, témoigne de la fréquentation moderne à contemporaine de l'édifice, comme le mobilier de verre et les artefacts métalliques.

Méténier Frédéric

Moyen Age

MAGNAT-L'ÉTRANGE Eglise Saint-Pardoux et de l'Assomption de la Vierge

Notice non parvenue.

Morel David (EP)

Gallo-romain

MOUTIER-D'AHUN Bavard et Cimetière

Notice non parvenue.

Chevalier Christophe (BEN)

Gallo-romain
Haut Moyen Âge

MOUTIER-ROZEILLE Église Saint-Hilaire

Moyen Âge
Époque moderne

La fouille archéologique réalisée en 2017 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille correspond à la première campagne d'une nouvelle autorisation triennale (2017-2019) accordée par la CTRA en 2017. Comme les années précédentes, les principaux axes de recherche pour la compréhension de ce site restent identiques, qu'ils soient liés à la caractérisation des différents états d'occupation depuis la construction d'un mausolée antique jusqu'à l'abandon de l'édifice religieux à l'époque contemporaine ou aux pratiques funéraires (cf. BSR des années précédentes). En 2017, la fouille s'est poursuivie sur les zones déjà ouvertes les années précédentes, à savoir la partie ouest de la nef au sud-ouest et au niveau du parvis de l'église actuelle, dans l'espoir de retrouver les limites

occidentales de la nef mérovingienne. Un travail de démontage des fondations médiévales des murs gouttereaux de la nef a aussi été engagé cette année dans le but de caractériser les blocs issus des édifices antérieurs. Certains éléments, d'origine antique, portent sur l'une de leurs faces des feuillures ou méplats dont la fonction et la position d'origine restent à définir. Ils semblent toutefois démontés dès le haut Moyen Âge pour servir de couvercle de sarcophage ou pour la signalisation de tombes. L'une d'elles porte d'ailleurs sur sa face arrière une croix surmontée d'un volatile (colombe ?) (fig. 1).

La fouille dans la partie occidentale de la nef a permis de mettre au jour de nouvelles tombes de la période mérovingienne, certaines recoupées par les

maçonneries médiévales, d'autres par les inhumations de la période Moderne. On notera, pour la première fois, la présence en place de la partie distale d'une cuve de sarcophage en ignimbrite, dont l'extraction provient probablement des carrières des Farges, commune de Saint-Nectaire (63), soit à plus de 70 km du site de Saint-Hilaire. Une autre sépulture (Sp. 405), retrouvée au cœur de la nef et orientée la tête au sud, n'est pas sans rappeler les inhumations mises au jour en 2015 au niveau du portique nord et qui sont appuyées contre une limite aujourd'hui disparue (mur ?). Enfin, toujours pour le secteur de la nef, le dégagement des sépultures de l'époque Moderne a permis d'identifier un four à cloche, dont seul le niveau supérieur a été fouillé.

La poursuite de la fouille dans la zone du parvis a permis de mettre au jour 27 sépultures dont la plupart peuvent être placées chronologiquement au cours de l'époque Moderne. Sous celles-ci, il est possible d'identifier pour la partie occidentale une couche de destruction caractérisée par un lit de pierres de divers calibres qui repose sur le terrain naturel. Les quelques tombes du haut Moyen Âge encore conservées au contact des maçonneries placent la construction de la nef entre le début du Ve s. et le milieu du VIe siècle, sa limite occidentale se situant 1 mètre plus à l'ouest que la maçonnerie médiévale.

Roger Jacques



Photo 1 : vue depuis l'est du massif M. 19 et de l'utilisation en soubassement de blocs récupérés : au premier plan, la dalle gravée d'une croix surmontée d'un oiseau (mire de 0,50 m).

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée dans le centre bourg de la commune de Néoux. Cette intervention précédait la mise en œuvre du tout-à-l'égout dans la commune. Cette commune de la Creuse se situe au centre d'un triangle formé par les villes d'Aubusson, Felletin et Crocq. Elle fait partie de l'arrondissement et du canton d'Aubusson. Le bourg est à l'intersection de trois départementales (D38, D40 et D80), fréquentées par des convois agricoles.

Quatorze sondages et une tranchée ont permis d'entrevoir une occupation continue du bourg du II^e av. J.-C. au XX^e siècle. Dans l'ensemble, le site est bien stratifié, assez bien sectorisé et les premiers niveaux archéologiques apparaissent aussitôt sous l'enrobé. L'ensemble des sondages est positif excepté le sondage 6 à l'extrémité orientale de l'emprise. Tous les autres sondages ont livré des résultats montrant une occupation continue sur 2 000 ans avec certainement une occupation plus ancienne de l'âge du Bronze, voire du Néolithique supérieur – IV^e-III^e millénaires- (SD14).

Tout d'abord, des indices de protohistoire ont été mis au jour dans les tranchées 11 et 12. Outre des éléments céramiques présents en quantité comme en qualité, cette occupation a été perçue à travers la présence de trous de poteaux, de fossés et de niveaux de circulation plus ou moins bien conservés (fig.1). La présence d'une ferme indigène est certainement à envisager dans ce secteur.

Plus nombreuses encore, ont été les découvertes datant de l'époque gallo-romaine (II^e s.). Les sondages 8 et 9, au nord de la prescription, ont livré, en plus d'un nombre conséquent de taxons d'amphores, une quantité importante de céramiques sigillées, *terra nigra* ou à engobe blanc, dans un état de conservation rare. Leur faciès s'apparente à ceux de la céramique auvergnate, suggérant un commerce entre lémovices et arvernes. Les niveaux d'apparition sont sous-jacents

à l'enrobé et à sa recharge (-0,30 m). Des niveaux de sols, des murs, des fossés (?) voire un fond de cave (SD8, fig. 2) et – peut-être – une voie de communication pavée (SD9) ont pu être mis au jour. La stratigraphie de ces niveaux est intacte et se superpose sur plus de 1,50 mètre.

Pour l'époque médiévale, on observe des éléments de sarcophages en trachyte en réemploi dans l'édification de l'église, qui apparaît aussi ne pas être complètement orientée : la question d'une construction sur un édifice plus ancien est donc posée. Les sondages qui circonscrivent l'église ont livré l'essentiel des artefacts trouvés dans le cadre du diagnostic attribué au haut Moyen Âge et au Moyen Âge classique. À l'ouest, le sondage 1 permet d'envisager l'existence de niveaux de cour ou de voie antérieurs au XII^e s. La stratigraphie est intacte sur environ 2 mètres. Le fond du sondage a révélé une éventuelle démolition gallo-romaine (grand nombre de fragments de *tegulae*). Le sondage 2, au plus proche de l'église dans sa partie méridionale, a permis la mise au jour de sépultures (médiévales et alto-médiévales), d'une partie du fossé défensif des XIV^e-XV^e s (fig. 3). Toutes ces structures semblent prendre place dans des niveaux d'occupation gallo-romaine. Les sondages les plus à l'est, ont quant à eux livré des niveaux d'occupation, mal appréhendés mais certainement attribuables à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Au nord de l'église, le fossé défensif XIV^e-XV^e s. a été découvert dans toute sa largeur. L'élément singulier découvert en fond de fossé est un aménagement d'éléments en bois dont certains sont équarris.

Enfin, l'Époque moderne n'est pas en reste avec des niveaux de voie/circulation (calades ?) dans le sondage 9 au nord et surtout dans le sondage 15, au sud/ouest. Pour ce dernier, au moins 7 niveaux de circulation ont été mis au jour et peuvent être clairement attribués aux XVIII^e-XIX^e siècles. De même, des inhumations ont



Fig.1 - Sondage 11



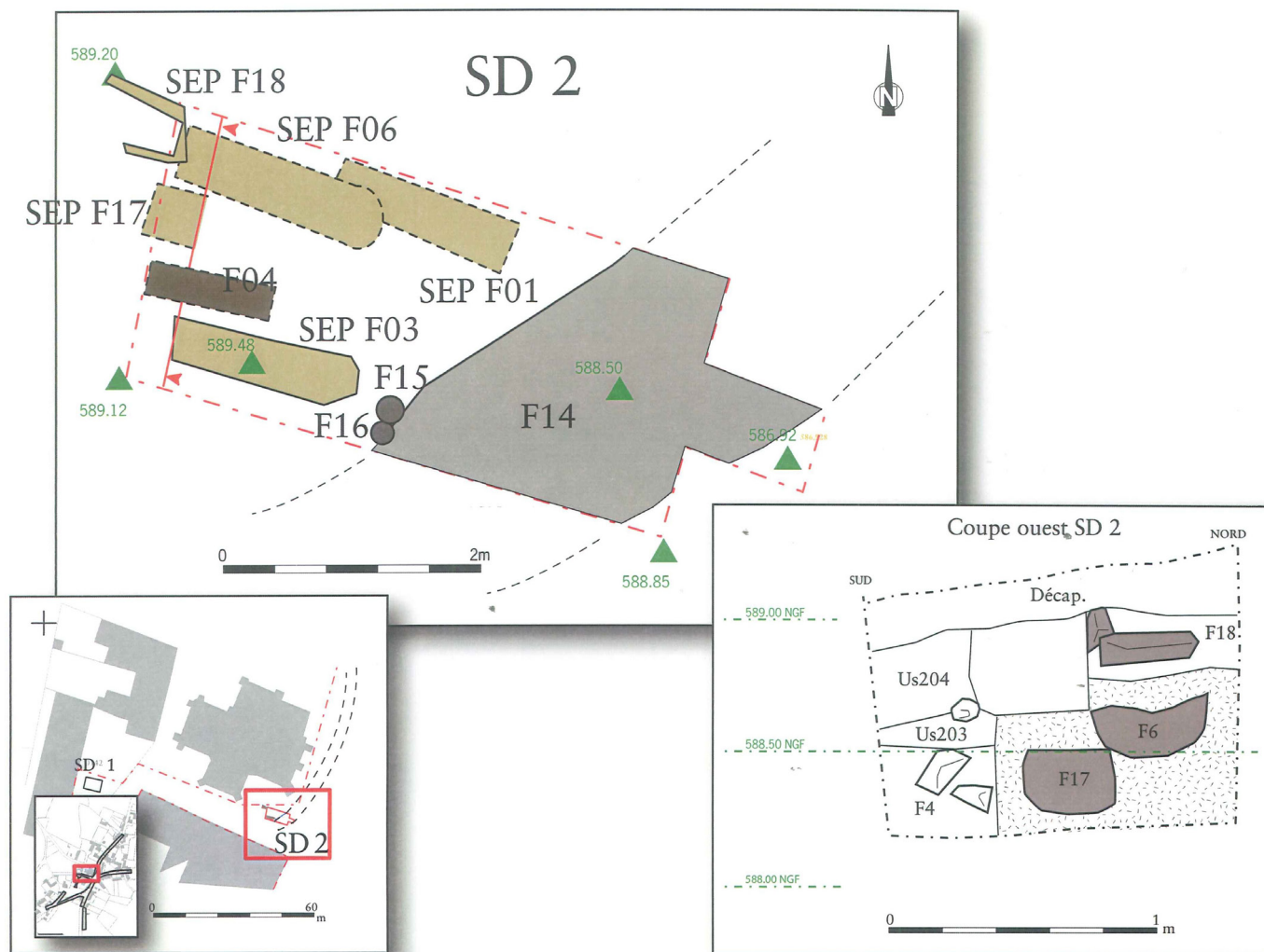
Fig. 2 - Sondage 8, coupe ouest

été mises au jour dans les sondages 10 et 12 au sud. Rien d'exceptionnel lorsqu'on sait qu'un cimetière a existé jusqu'au XIX^e s. à cet endroit. La différence avec les sépultures limitrophes de l'église est que leur orientation apparaît quasi parfaite E/O. Il semblerait qu'il y ait eu 3 niveaux sur environ 1 mètre. Du mobilier a été mis au jour à cette occasion et notamment des perles de chapelet ou encore des boutons de chemise.

Pour conclure, le site de Néoux apparaît stratifié, et ce, sur une moyenne de 1,50 m. La qualité des vestiges retrouvés est excellente exceptée pour les inhumations

en pleine-terre. L'ensemble des découvertes se situe sous l'enrobé et concentrées essentiellement dans le bourg. Leur nature est de tous ordres : bâti et bâti léger sur poteaux, parcelles, fossé défensif, voies, sépultures (sarcophages, bâties, en pleine-terre), fosses dépotoirs, niveaux de terres organiques. En plus des vestiges, la possibilité d'obtenir un vaisselier « de référence » sur 2 000 ans est plus que certaine.

Guillin Sylvain



NÉOUX - Centre Bourg
Fig. 3 Sondage 2, localisation, plan et coupe ouest

SAINT-DIZIER-LA-TOUR Église Saint-Didier

Saint-Dizier-la-Tour est une commune de la Creuse, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Guéret. Elle est constituée de deux anciens hameaux, la Tour-d'Austrille et Saint-Dizier réunis en 1848. L'église Saint-Didier et Saint-Blaise est localisée à l'ouest des habitations principales de Saint-Dizier (fig. a). En 2004, cette dernière fait l'objet d'une inscription sur la liste des Monuments Historiques suite à la découverte d'un décor peint sur le mur intérieur sud du chœur, daté de 1650-1680 (fig. b). L'édifice actuel est principalement une reconstruction du XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

En 2015, une opération archéologique aux abords du chevet met en évidence une fondation romane de l'église Saint-Didier entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle. Elle s'appuie sur des blocs massifs appartenant aux vestiges d'un bâtiment tardo-antique dont la vocation est supposée funéraire. Cette hypothèse se base sur l'exemple d'autres correspondances entre constructions gallo-romaines et constructions religieuses médiévales dans le Limousin. Au fil du Moyen Âge, l'église évolue jusqu'à une période de forts remaniements à l'époque moderne, entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle.

Depuis la découverte d'un sarcophage mérovingien sous la chapelle ouest au XIX^{ème} siècle, l'horizon funéraire médiéval était supposé. Les investigations au pied des maçonneries ont permis de confirmer l'existence d'un espace sépulcral développé à l'ouest, au sud-ouest et au sud du chevet de l'église. Sa chronologie englobe l'ensemble du Moyen Âge jusqu'à l'abandon et le transfert du cimetière en 1869 (attesté dans les archives).

La présente intervention s'est déroulée du 25 au 29 septembre 2017. Elle s'inscrit dans le cadre d'un suivi de travaux consistant à la mise en place du

réseau Haut-Débit dans la commune de Saint-Dizier-la-Tour, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Dorsal. Les travaux se sont traduits par l'enfouissement de deux cuves de branchement à l'ouest de l'église, à proximité des armoires électriques existantes, ainsi qu'une tranchée linéaire d'environ 55 m pour raccorder le réseau aérien (fig. c). L'emplacement de la tranchée laissait supposer une perforation des niveaux sépulcraux.

Les résultats de cette opération ont permis d'ajouter des éléments à la compréhension de l'extension du cimetière moderne. Il semble se limiter à un périmètre restreint autour du chevet, sous la forme d'un espace cémétériel dense dont le diamètre est estimé entre 6 m et 6,50 m au sud-ouest de l'église. Malheureusement, les sondages n'ont pas permis de développer l'aspect de l'évolution et de la gestion de cet espace en regard des modifications du bâtiment religieux depuis sa fondation romane. Une sépulture isolée en marge de ce périmètre interroge : elle est supposée de datation précoce au vu de sa morphologie et de la stratigraphie observée. Enfin, la présence d'un alignement de fosses est mise au jour à l'ouest du bras ouest du transept. Elles sont similaires à des piles par leur construction, et questionnent sur leur fonction et leur relation avec l'édifice médiéval (fig. d).

En conclusion, ces résultats, même modestes, justifient la nécessité d'une surveillance archéologique aux abords d'édifices ecclésiastiques ruraux comme l'église Saint-Didier et Saint-Blaise. Ils apportent quelques éléments de connaissance supplémentaires tout en enrichissant et élargissant les questionnements.

Chen Agatha

SAINT-DIZIER-LEYRENNE Murat, Les Tours

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché aujourd'hui à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de la Leyrenne et du Taurion. A une cinquantaine de mètres au nord-ouest des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux rivières. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est/nord-ouest, barré par un profond fossé anthropique, définissant une surface d'environ 1,4 ha. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches

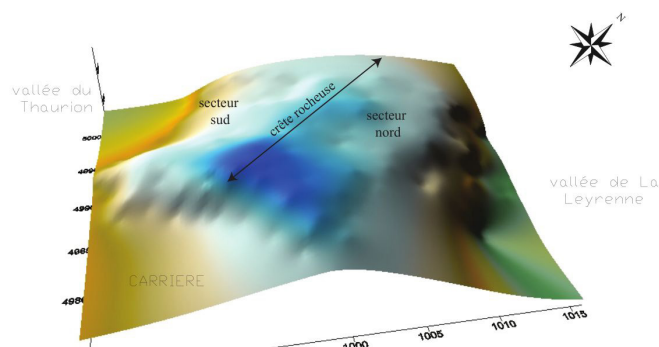


Fig. 1 - Modélisation du site

métamorphiques de type micaschistes, paragneiss, orthogneiss et leucogranites visibles sur le site. Sur un plan historique, les premiers textes conservés (milieu XIII^e siècle) apparaissent entièrement déconnectés du site fortifié étudié ; toutefois la présence d'une administration comtale à Murat est à considérer, peut-être, comme un signe de filiation porté par le statut de cette terre depuis le haut Moyen Âge. Sur un plan archéologique, la surface utile estimée entre 2500 et 3000 m² a été détruite à hauteur de 60% par une carrière et une route. La fouille exhaustive du lieu s'apparente donc à une opération de sauvetage.

Le site archéologique, découvert au cours des années 2000, fait l'objet de campagnes archéologiques depuis 2013, d'une durée annuelle de trois à cinq semaines. Elles ont démontré dans un premier temps le caractère anthropique de la forme sommitale du rocher et l'existence d'un rempart défensif amassant des remblais caillouteux sous l'effet conjugué d'une vitrification dont les bois d'œuvre, dont certains sont réemployés, sont datés du début de la période carolingienne. Une fouille en aire ouverte, entamée en 2016, a révélé une occupation dense et organisée sur la plate-forme précédant une seconde phase de militarisation du site. L'habitat de bois s'organise de part et d'autre d'un cheminement implanté sur la crête du promontoire. Il se compose d'au moins trois édifices reposant sur des sablières basses confortées par des poteaux intégrés et adjacents, l'ensemble révélant une grande régularité dans les gabarits des bois de construction employés. La conservation des niveaux d'occupation est sporadique et fort dépendante du pendage originel du rocher. C'est au sein de ces terres organiques que les traces de l'activité humaine sont les mieux préservées, marquée par la prépondérance d'objets métalliques (179) appartenant essentiellement aux domaines équestres et de l'huissierie, et dans une moindre mesure militaire. Les tessons alto-médiévaux au nombre de 354 sont marqués par une forte fragmentation, au dépôt très résiduel, dénombrant qu'une quinzaine de pots, datés VIII^e-IX^e siècle.

Cet ensemble fortifié de hauteur est issu d'un programme d'aménagement global du rocher comme l'atteste la phase de nivellement prenant la forme d'un apport conséquent de terres aréniques exogènes, comportant de nombreuses terres cuites architecturales et des tessons d'amphores datant de la conquête romaine de la Gaule. Ces niveaux comportent également quelques pierres taillées (silex, galets). Les très rares pièces métalliques de ce niveau sont des intrusions du niveau supérieur.

La campagne 2017 s'est intéressée en priorité à deux secteurs. En premier lieu, on a pu achever la fouille de la totalité de la plate-forme - hors talus défensif occidental - s'étendant sur 400 m², celle épargnée par la carrière et la route. Des trois principaux édifices recensés, le plan de deux d'entre eux est désormais complet. Sur le flanc sud de la plate-forme (232 m²), le bâtiment 3 est l'élément majeur de cet habitat en

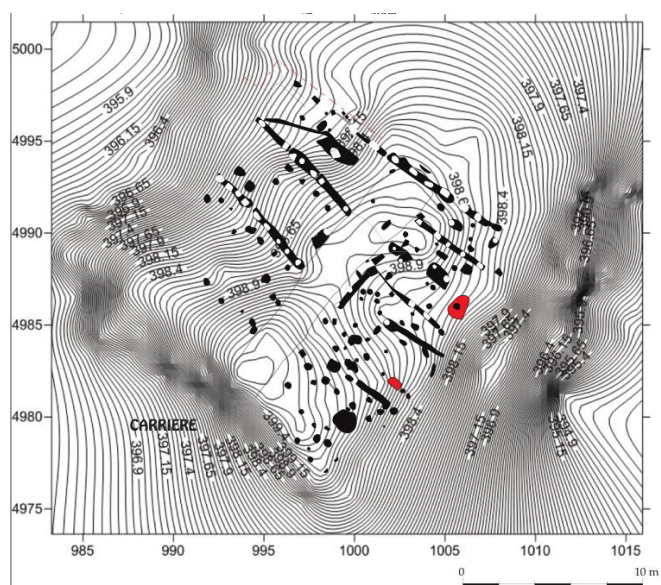


Fig. 2 - Plan des structures

raison du gabarit de ses fondations et de son isolement relatif du reste des autres constructions. Ce bâtiment en bois s'appuie sur deux sablières basses parallèles de 9 m de long, distantes de 4,50 m, orientées sud-ouest/nord-est, d'une profondeur de 0,80 m. Ces murs gouttereaux comportent de puissants poteaux disposés régulièrement, de 0,38 m de diamètre, calés par le compactage aisé des terres aréniques argileuses (filon naturel), renforcée de pierres de calage. Des poteaux adjacents sont implantés à l'est des sablières (vent dominant ?). L'implantation de l'édifice montre une bonne connaissance de la table rocheuse puisque les sablières sont installées au sein de micro vallonnement. Ce secteur se marque par la quasi-absence de mobilier, proportionnellement à la faiblesse des terres organiques en place (plancher ?). D'une surface rectangulaire d'environ 41 m² au sol, cet édifice pourrait être une tour en bois. Plusieurs études anglaises, et des iconographies célèbres, offrent des typologies de tours du X^e siècle assez similaires nonobstant le fait que l'édifice n'est pas édifié sur un tertre. On remarquera que cet édifice majeur est disposé du coteau du Thaurion. Le flanc sud, lourdement dénaturé par la construction de la route, est déconnecté du reste du méandre du Thaurion, que l'archéologie n'a pas et ne peut aborder.

Le coteau nord (197 m²) offre une meilleure préservation des niveaux de sols en raison d'un relief rocheux moins pentu. On y dénombre 103 négatifs soit 62% du corpus à comparer aux soixante-deux négatifs du pan adverse. L'occupation y est plus dense et plus variée car, outre le ou les grands bâtiments, on recense plusieurs petits édicules sur quatre poteaux (grenier de type fenil ?), et unique cas, une grande fosse au comblement très organique. Dans la lignée du bâtiment 3, l'édifice central (bât. 2) s'appuie sur quatre sablières délimitant un espace rectangulaire de 95 m², regroupant trente-deux poteaux. Son originalité réside dans le

mixte sablière/poteau que la construction emploie pour ses murs porteurs. L'existence de deux états n'est pas écartée, voire une organisation spatiale plus complexe sur l'opinion de laquelle nous hésitons toujours. Ainsi à l'ouest de l'édifice n°2, un foyer construit cerné de trois poteaux de 0,25 m de diamètre a été identifié, attestant d'une surface couverte. De nombreux grains de céréales étaient éparpillés à proximité. Ce secteur nord est marqué par la découverte des deux uniques monnaies du site. Un denier *scodellato* de Bérenger, empereur d'Italie de 915 à 924 et un denier de Limoges au type d'Eudes immobilisé (vers 960-990). Enfin, une fouille du flanc nord du promontoire, dans la continuité des données prometteuses du sondage 6 ouvert en 2016, a été engagée en fonction de l'avancement de la fouille de la plate-forme. On y a décelé la présence d'un enrochement comportant un poutrage interne calciné dont on suit le tracé en biais sur une vingtaine de mètres. On sait désormais que ce rempart de pierres, dont certaines sont vitrifiées, ne se raccorde pas au rempart défensif occidental.

La campagne 2017 marque aussi le début de la fouille (130 m²) du fossé défensif barrant l'éperon. Si l'absence de vitrification a été une surprise au regard des synthèses historiographiques, la microtopographie effectuée en 2015 induisait en erreur sur son tracé

réel. L'escarpe est taillée en profondeur en direction de la plate-forme pour former une terrasse supportant un talus de terre fait d'une succession de remblais échantillonnés. L'assiette ainsi constituée a compensé l'asymétrie du rocher en surélevant artificiellement l'escarpe, face à une contrescarpe offrant malgré tout une large vue sur le système défensif. La dégradation du talus par la carrière a irrémédiablement fait disparaître les installations défensives établies sur le haut du talus. La contrescarpe, quant à elle, est marquée par un pied de pente émoussé, précédant le fossé proprement dit. Topographiquement, le fossé défensif oriental possède un tracé sinueux assez marqué à l'approche de la route actuelle auquel s'ajoute une certaine complexité de ses versants assez contrastés. Le sillon central mesure 2,50 m de profondeur pour une largeur de 10 m. En y intégrant les pentes supérieures, l'emprise exacte du décaissement atteint les 30 m que l'asymétrie des pentes, et leurs courbures, atténuent visuellement. À l'approche de la probable entrée du site, on observe un approfondissement du fossé comportant un angle marqué vers l'ouest. En limite de fouille, cette modification significative de la morphologie du fond du fossé augure d'un tracé insoupçonné.

Jonvel Richard



Saint-Dizier-Leyrenne - Murat, Les Tours
Fig. 3 - Défenses de l'éperon

SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Parc d'activités de la Croisière, phase 3

Le projet de construction d'un bâtiment de stockage de données numériques au lieu-dit La Croisière sur la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préventif sur les terrains visés. Cette prescription porte sur une superficie totale de 6100 m². Les terrains concernés sont situés dans un secteur à fort potentiel archéologique : la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine est documentée par de nombreux sites et indices de sites, toutes périodes confondues. L'environnement de l'intervention de diagnostic est caractérisé par des

gisements relevant de la période néolithique, révélés par prospection pédestre, et de l'époque médiévale.

Le diagnostic archéologique préventif a concerné les parcelles ZY 207 et 209 visées par le projet. Les parcelles ZY 165 et 166 n'ont pas été sondées en raison du couvert végétal. Ce diagnostic a permis la caractérisation de deux fossés parcellaires parallèles, vraisemblablement antérieurs au remembrement. Le comblement de ces deux fossés ne livre pas de mobilier archéologique.

Méténier Frédéric

SAINT-PRIEST-LA-PLAINE

Chemin de Gragantua

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques, objet du présent rapport de diagnostic, a été motivée par le projet de lotissement, Chemin de Gargantua (Sect. B0, parcelles n°93 et 94), sur la commune de Saint-Priest-la-Plaine, sur une emprise de 12542,49 m². Ce projet a conduit le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine à prescrire un diagnostic archéologique préventif sur le terrain susnommé. Le projet est localisé dans secteur archéologiquement très mal connu où quelques vestiges attribués au

Néolithique et à l'époque antique ont été collectés sur le territoire communal.

Un total de 9 tranchées a permis de sonder 1325 m² environ, soit 11,33 % de la surface accessible. Les sondages réalisés dans l'emprise du projet se sont révélés négatifs et ont montré l'absence d'une occupation structurée et pérenne sur les parcelles concernées.

Beausoleil Jean-Michel

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 7

N° Nat.						N°	P.
123852	CHÂTELUS-MALVALEIX, JALESCHES, JOUILLAT, LADAPEYRE, ROCHES, SAINT-DIZIER-LES-DOMAINES	Prospection sur six communes du nord est de la Creuse	GOUYET Gérard	BEN	PRD	3	154

CHÂTELUS-MALVALEIX, JALESCHES, JOUILLAT, LADAPEYRE, ROCHES, SAINT-DIZIER-LES-DOMAINES Prospection-inventaire

Toutes périodes

■ Bilan de 8 ans de prospection-inventaire sur 6 communes du nord-est de la Creuse (1994 à 2001)

Lors de la journée archéologique du Limousin qui s'est tenue le 16 juin 1999 à l'abbaye de Prébenoît (commune de Bétête), nous avons présenté une communication faisant le bilan de 5 ans de prospection-inventaire archéologique. Cette communication restée inédite, a été revue et complétée suite à 3 années supplémentaires de recherches pour donner ce texte.

La zone prospectée se situe dans les cantons de Guéret-Nord et de Châtelus-Malvaleix. Il s'agit d'une zone d'interfluve entre les rivières de la Grande-Creuse, de la Petite-Creuse et du Verraux.

Divers documents ont été consultés : fichier DRACAR (16/05/1994), *Carte Archéologique de la Gaule, Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse, Travaux d'Archéologie Limousine, BSR* du Service d'Archéologie du Limousin, notes inédites de Gustave Pénicaud (ancien curé de Châtelus-Malvaleix, décédé en 1949), notes inédites des élèves de Roland Suchaud à l'Ecole

Primaire de Ladapeyre (vers 1969). Des documents cartographiques ont également été exploités : carte de Cassini, plans et états de section des anciens cadastres, cartes et photographies aériennes de l'IGN (depuis 1960).

La prospection de surface, initiée au voisinage des lignes de crête d'interfluve des vallées de la Petite et de la Grande-Creuse d'une part et de la Petite-Creuse et du Verraux d'autre part, s'est étendue ensuite au hasard des enquêtes orales et des labours, peu nombreux dans une région essentiellement consacrée à l'élevage. Le dépouillement des micro-toponymes des anciens États de Section a également été utilisé pour localiser des sites probables.

Le premier tableau récapitule par années les fiches de sites sur l'ensemble du territoire prospecté et la répartition suivant les différentes pistes d'investigation, d'où il résulte que l'enquête orale suivie d'un contrôle sur le terrain est la source primordiale avec 64 sites sur un total de 144. Le parcours des terres labourées en période favorable vient ensuite avec 44 sites, puis la bibliographie avec 22 sites et la toponymie avec 14 sites.

TABLEAU	N°1				
Année de P.I	Nb total Sites	Enquête orale	Prospection	Bibliographie	Toponymie
1994	14	6	7	1	0
1995	21	11	2	7	1
1996	14	7	5	1	1
1997	18	12	4	0	2
1998	21	11	6	0	4
1999	18	8	4	0	6
2000	15	7	4	4	0
2001	23	2	12	9	0
Totaux	144	64	44	22	14

Le deuxième tableau récapitule sur chacune des communes prospectées la superficie, le nombre de villages ou d'écarts et la répartition par période des différents sites contrôlés (P.I), ainsi que l'état du fichier DRACAR (D) au 16/05/1994.

La commune de Clugnat non comprise dans ce tableau a fait l'objet de 5 fiches de sites gallo-romains ainsi que de 7 fiches de sites préhistoriques à la suite d'informations orales d'agriculteurs résidant dans les communes limitrophes et des prospections de surface de Michel Gallemard de Clugnat. La commune de Genouillac non comprise dans ce tableau a fait l'objet d'une fiche de site préhistorique proche de la commune de Roches suite à l'information orale d'un agriculteur résidant dans un village de cette dernière commune.

Les sites gallo-romains arrivent en tête avec 61 fiches dont un *vicus* certain totalement inédit d'environ 30 hectares (1000 x 300 m) et deux autres probables, les autres emplacements étant occupés par une *villa*, un *fanum* ou une nécropole à incinérations. Les sites médiévaux viennent ensuite avec 37 fiches. Les sites préhistoriques, tous inédits, arrivent en troisième place avec 20 fiches. Un site protohistorique (*oppidum*) se

TABLEAU	N°2										
COMMUNE	Nb.		Préhist.		Protohist		G.Ro.		Médiéval		Mod.
	Hecta.	Ecarts	D	P.I	D	P.I	D	P.I	D	P.I	P.I
CHATELUS	1497	25	0	1	0	0	1	6	1	5	4
JALESCHES	845	8	0	2	1	1	0	3	1	3	1
ROCHES	2555	32	0	6	0	1	1	12	1	13	2
ST-DIZIER	1589	24	0	1	0	0	0	6	1	2	1
JOUILLAT	2244	19	0	3	0	1	6	17	0	5	1
LADAPEYRE	3063	33	0	7	0	0	2	17	2	9	1
Totaux	11793	141	0	20	1	3	10	61	6	37	10

situe au point culminant du secteur et verrouille le carrefour des deux lignes de crête qui sont matérialisées sur le terrain par des voies de *pouge* (routes ou vieux chemins).

Le recensement des sites d'époque médiévale et moderne n'est pas exhaustif, car il manque plusieurs sites connus par des textes ou portés sur la carte de Cassini, tels que des granges cisterciennes, des moulins et de petites seigneuries sur le territoire des communes prospectées. Un inventaire du petit patrimoine, initié par Michel Manville, a été réalisé parallèlement dans le cadre des Chartes des Pays de Guéret-Saint-Vaury et de Bonnat-Châtelus.

La plupart des découvertes notables ont fait l'objet de communications dans les Bulletins des *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse* entre 1994 et 2000. D'autres éléments sont toujours en cours d'étude et feront l'objet de nouvelles communications.

Gouyet Gérard